

Après tout, cette ambition était élevée et bien pardonnable chez un savant, et ce titre ne saurait lui être refusé, car M. Bellin avait un savoir très étendu. Mais s'il a pu réunir beaucoup de faits et de documents, il lui a manqué cet esprit généralisateur, qui coordonne et vivifie tous ces éléments épars, pour en former une œuvre d'ensemble, durable et vraiment utile. Ce qui lui a manqué aussi, c'est un but poursuivi, d'après un plan bien arrêté. L'exemple de Péricaud nous montre combien de simples notes, recueillies et publiées avec discernement, peuvent jeter une vive lumière sur les points obscurs de notre histoire. Tel n'a pas été M. Bellin. Il a dispersé, au jour le jour, dans une multitude de journaux, le fruit de ses lectures et de ses immenses recherches. Et il arrive, aujourd'hui, qu'on est réduit souvent à se demander, dans quelle feuille périodique, parfois disparue, on pourrait retrouver la plupart de ces souvenirs, qu'il n'a rappelés, que d'une manière fugitive, à l'attention de ses contemporains.

BIBLIOGRAPHIE

1° *De la nécessité d'organiser en France l'enseignement du droit public.* Lyon, 1841, in-8°.

2° *Exposition des principes de rhétorique, contenus dans le Gorgias de Platon et dans le Dialogue sur l'éloquence de Fénelon.* Lyon, 1841, in-8°.

3° *Exposition critique des principes de l'école socialiste de Fourier.* Lyon, 1841, in-8°.

4° *Exposition des idées de Platon et d'Aristote sur la nature et l'origine du langage.* Strasbourg, 1842, in-8°. — Discours prononcé au Congrès scientifique de France, séant à Strasbourg, le 30 septembre 1842.

5° *Des avantages du Concours appliqué au recrutement du personnel administratif et judiciaire.* Paris-Lyon, 1846, in-8°.

6° *Tableaux judiciaires et administratifs pour le service de l'audience, la confection des distributions et ordres et l'accomplissement des opérations électorales et du recrutement.* Paris, Paul Dupont, 1852, 3 fascicules gr. in-8°.